

**A. C. S. I. A.**

3, Rue Saint-Saëns  
75015 PARIS

Téléphone : 579.25.50

Paris, le 25 Juin 1986

Monsieur ROUX  
Directeur Général

TELERAMA

129, boulevard Malesherbes

75017 - PARIS

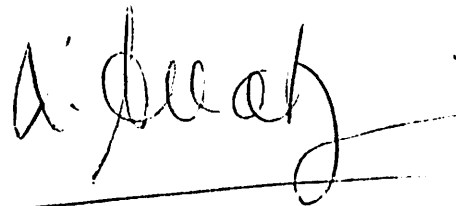
Monsieur le Directeur Général,

Je vous prie de trouver ci-joint mon rapport de synthèse relatif au choix du système de saisie à implanter au sein de la rédaction.

Je rencontre demain PENTA pour poursuivre la discussion avec eux sur les points suivants :

- le niveau de remise
- le logiciel (en vue de préciser les spécifications)
- le cas échéant, le type d'imprimante à retenir.

Restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations les meilleures.



M. ASSABGUI

3, Rue Saint-Saëns  
75015 PARIS

Téléphone : 579.25.50

<p>EQUIPEMENT DE LA REDACTION EN VUE DE LA SAISIE DES PROGRAMMES</p>
--

## 1 - LE PROBLEME POSE DANS SA GENERALITE

Le projet consistant à équiper la rédaction des programmes d'un matériel de saisie était latent. Le passage à la nouvelle maquette en octobre en a imposé l'urgence et les spécifications minimales. En effet, le maintien d'une organisation du travail par chaîne et la présentation de la nouvelle maquette par jour et par heure imposent une procédure de tri en amont de la composition que seul l'ordinateur peut permettre d'assumer, sans bousculement des habitudes et sans une surcharge exorbitante des équipes.

A ces considérations à court terme, s'ajoute pour le moyen et le long terme la perspective d'une sortie en relecture locale d'épreuves progressivement plus proches de celles de l'imprimeur, en attendant que la sortie de l'épreuve de relecture finale puisse être réalisée sur place.

## 2 - LE PROBLEME TECHNIQUE DE CHOIX DU LOGICIEL

- a - Il est indispensable que lors de la frappe de son texte, le journaliste dispose d'un ensemble d'outils qualifiés communément d'outils de "traitement de textes"
- b - L'ensemble des textes, une fois centralisés au niveau du secrétaire de rédaction, doivent être triés selon la logique de la nouvelle maquette
- c - Au niveau du secrétaire de rédaction, la recherche d'un texte en vue de sa relecture, de sa validation et de sa correction doit être facilitée à travers un ensemble d'outils de recherche et de sélection des textes, selon différents critères liés au contenu du texte ou à sa progression dans la chaîne de production.

.../...

Alors que le point a relève d'une branche de l'informatique, la bureautique et le traitement de textes, les traitements à prévoir en c relèvent quant à eux des techniques de base de données de l'informatique traditionnelle. Les deux ensembles de traitement correspondants sont généralement assumés par des logiciels "fermés", c'est à dire acquis en standard par des clients qui ne les modifient pas et n'ont pas à se préoccuper de leur programmation interne.

Le point b correspondant au tri selon la nouvelle maquette est un traitement qui relève de la famille c (traitement de fichiers). Nous l'avons toutefois identifié en tant que tel lors de notre consultation des industriels, compte tenu de son importance absolument fondamentale pour l'application de TELERAMA.

### 3 - LES TYPES DE SOLUTIONS A PRIORI ENVISAGEABLES

Diverses solutions techniques étaient envisageables pour résoudre le problème posé. Nous avons invité les industriels consultés à nous proposer chacun la sienne, libre à chacun de valoriser au mieux les outils déjà existants dans sa gamme et l'aisance de ses équipes à manipuler à un niveau interne les logiciels, en vue de satisfaire les exigences de TELERAMA non couvertes en standard.

Ce faisant, nous avons d'emblée, dès le début de la consultation, éliminé toute solution à base de logiciels spécifiques compte tenu des risques, des coûts et des délais qu'aurait comporté un projet basé sur des logiciels spécifiques (sauf pour BAYARD qui invité à nous faire une proposition valorisant son expérience du spécifique avec le "concours médical" s'est de lui même refusé compte tenu des risques).

Trois solutions présentées par trois fournisseurs différents nous ont été soumises :

- La solution SOGITEC ; elle consiste à travailler en traitement de textes en local et à confier le reste des traitements à l'ordinateur de composition en ligne.
- La solution OLIVETTI ; elle consiste à marier les possibilités de deux logiciels standards, l'un de traitement de textes et l'autre de traitement de fichiers.
- La solution PENTA ; elle consiste à utiliser un logiciel de traitement de textes en y ajoutant, en programmation spécifique, le minimum de traitements de fichiers exigés par TELERAMA.

La tableau qui suit présente les avantages et les inconvénients de chacune des solutions.

	AVANTAGES GENERAUX	INCONVENIENTS GENERAUX	COMMENTAIRES RELATIFS A LA POSSIBILITE DE FOURNIR EN JUILLET
SOGITEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sortie de l'épreuve et relecture sur place en local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- connexion avec le centre de composition en ligne (le centre de SOGITEC)</li> <li>- coût et difficulté pour arriver d'emblée à l'épreuve en local lors de la solution de connexion en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'approche très globalisant du problème (composition par SOGITEC) devait être substituée une démarche de sortie en local complexe, coûteuse et pour laquelle SOGITEC n'était que moyennement motivée. L'étude de cette solution pour l'avenir reste intéressante.</li> </ul>
OLIVETTI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- puissance de traitement apportant une aide notable au secrétaire de rédaction</li> <li>- facilités dans l'avenir pour le traitement de grilles brutes venant de l'extérieur, les échanges de fichiers, etc...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une fois les problèmes d'interfaçages entre les deux logiciels résolus, l'on dispose d'un outil standard programmable comme tel par TELERAMA selon les exigences techniques de ses partenaires actuels ou futurs. (BAYARD, MPC, les chaînes, etc...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la fusion des deux logiciels fournis, au sein d'une seule procédure d'emploi unifiée et simplifiée, nécessitait des délais supplémentaires de développement entraînant un glissement des échéances de TELERAMA</li> </ul>
PENTA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- facilité d'emploi</li> <li>- un certain nombre de développements pourront probablement s'envisager dans l'avenir en liaison avec MPC et ses équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ne permettra que peu de traitements du type "recherche-sélection" (seulement ceux intérieurs à une journée)</li> <li>- nécessitera l'intervention du fournisseur pour toute modification des procédures de traitement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une meilleure connaissance du contexte leur a permis de traiter avec aisance les problèmes d'ergonomie et de simplification de l'utilisation.</li> </ul>

#### 4 - ANALYSE FINANCIERE DES PROPOSITIONS

La proposition de SOGITEC ne peut s'envisager. Son coût d'investissement est supérieur à 600.000 Francs pour la sortie en local (à ajouter à des coûts de base supérieurs à ceux de PENTA et d'OLIVETTI, sans compter un coût d'exploitation mensuel extrêmement élevé).

La proposition de PENTA représente un montant de 203.300 Francs, auxquels s'ajoutent 66.000 Francs de logiciels et le coût de formation non complètement chiffré (imprimantes non comprises)

A configuration égale, le coût de la configuration d'OLIVETTI est de 153.240 Francs, auxquels s'ajoutent 71.500 Francs de logiciels et 24.000 Francs de formation. (imprimantes non comprises)

La différence entre les deux prix, à configuration de matériels équivalente, s'explique pour moitié par la différence de niveau entre les deux prix catalogues respectifs, et pour moitié entre les deux niveaux de remise (20 % pour OLIVETTI, 5 % pour PENTA). La remise concédée par PENTA est certainement négociable ; je rencontre demain PENTA à ce sujet.

#### 5 - LA DECISION

Bien que la solution d'OLIVETTI soit la bonne solution sur le plan technique, les délais de mise en oeuvre imposent la solution PENTA. En effet, la solution OLIVETTI, dans sa configuration complètement standard est apparue comme insatisfaisante sur le plan ergonomique lors de la présentation du 23 Juin. Son rapprochement sur le plan de la présentation des écrans et du mode d'emploi de la procédure PENTA représente trois semaines de délais (inacceptables, du point de vue du planning dans son ensemble).

Selon vos instructions, nous allons donc notifier à PENTA le choix réalisé, mais vendredi seulement, afin de ne pas obérer la négociation technique et commerciale finale, à conduire demain.

	PENTA (après remise de 5 %)	OLIVETTI (après remise de 20 %)
Postes journalistes (6)	$(24.000 - 5 \%) = 22.800 \times 6 = 136.800$	$(21.501 - 20 \%) = 17.200 \times 6 = 103.204$
Postes secrétaires de rédaction (2)	$(35.000 - 5 \%) = 33.250 \times 2 = 66.500$	$(31.273 - 20 \%) = 25.018 \times 2 = 50.036$
Imprimantes journalistes (6)	$(7.000 - 5 \%) = 6.650 \times 2 = 53.200$	$(5.370 - 20 \%) = 4.296 \times 6 = 25.776$
Imprimantes secrétaires de rédaction (2)		$(13.035 - 20 \%) = 10.428 \times 2 = 20.856$
Logiciel standard	28.000	49.500
Logiciel spécifique	38.000	22.000
Formation	Nom complètement chiffré	9.000 (pour 3 jours)
TOTAL	322.500	280.372